

An illustration of two hands in black suits holding a silver tray. The word "E-FORMATION" is written in large, bold, orange letters across the tray.

E-FORMATION

LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT EN ASSURANCE NON-VIE

E-LEARNING - PARCOURS PREMIUM

PUBLIC CONCERNÉ

Intermédiaire d'assurance,
collaborateur d'intermédiaire d'assurance

LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT EN ASSURANCE NON-VIE

MODALITÉS

E-learning - Parcours : 260,40 € TTC - Durée : 5 heures. Offre réservée aux adhérents CGPA et à leurs collaborateurs.

PUBLIC CONCERNÉ

Intermédiaire d'assurance, collaborateur d'intermédiaire d'assurance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Identifier les erreurs commises au moment de la souscription d'un contrat d'assurance non-vie qui peuvent générer des litiges lors de la survenance d'un sinistre
- ▶ Prendre des précautions lors de la souscription à distance d'un contrat d'assurance non-vie (téléphone, mail ou via le site internet de l'intermédiaire d'assurance)
- ▶ Connaître les pièges à éviter lors de la délivrance d'attestation d'assurance pour éviter un risque de mise en cause de sa RC professionnelle
- ▶ Être capable de concilier une visite de risque technique et son devoir de conseil
- ▶ Identifier les risques de mise en cause lors de la découverte du client au travers des formulaires de déclaration de risque et apprendre à remplir son devoir de conseil
- ▶ Identifier les situations nécessitant de ne pas se rendre complice sans le vouloir d'une fausse déclaration de l'assuré et savoir quelles précautions prendre
- ▶ Savoir remplir son devoir d'information lors de la souscription d'un contrat en assurance non-vie
- ▶ Être capable de conseiller un contrat adapté aux besoins exprimés du client
- ▶ Connaître les limites du devoir de conseil
- ▶ Identifier les erreurs fréquentes lors de la souscription d'un contrat d'assurance de groupe et savoir quelles précautions prendre
- ▶ Connaître les points de vigilance lors de la souscription d'un contrat en co-courtage
- ▶ Savoir informer, conseiller et mettre en garde son client sur les particularités d'un contrat souscrit en LPS

PROGRAMME

Un programme qui se compose de 12 modules, de 4 quiz intermédiaires et d'un quiz final de connaissances :

- ▶ Constituer un dossier de souscription sans anomalie
- ▶ Faire souscrire un contrat de manière dématérialisée
- ▶ Délivrer des attestations d'assurance avec précaution
- ▶ Concilier visite de risque et devoir de conseil
- ▶ Prendre des précautions lors de la découverte du client au travers des formulaires de déclaration de risque
- ▶ Prendre garde de ne pas participer indirectement à la mauvaise foi de l'assuré
- ▶ Informer avec pertinence votre client
- ▶ Conseiller efficacement votre client
- ▶ Adapter votre devoir de conseil à votre client
- ▶ Déjouer les pièges de la souscription d'un contrat d'assurance de groupe
- ▶ Faire souscrire par le biais d'un autre intermédiaire d'assurance
- ▶ Faire souscrire un contrat en LPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Cas pratiques à réaliser (temps estimé de travail : 1h), fiches théoriques et fiches de synthèse à imprimer
- ▶ Evaluation des acquis de la formation par le biais d'un QCM de validation des connaissances
- ▶ Questionnaire de satisfaction à chaud complété à l'issue de la formation

Compétences et qualifications du formateur : juriste expérimenté RC professionnelle des intermédiaires d'assurance

MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUES

- ▶ Pour toute question d'ordre logistique : assistance technique de l'apprenant pendant toute la durée de la formation. A ce titre, vous pouvez contacter Cécilie OZAN à l'adresse mail : cecilie.ozan@cgpacampus.fr (réponse sous 48h).
- ▶ Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez contacter votre formateur, Cécilie OZAN, pendant 2 mois via cette adresse mail : cecilie.ozan@cgpacampus.fr pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation (réponse sous 72h).